



Commune de
Lully Fribourg



ACCUEIL EXTRASCOLAIRE *LA FOURMILIÈRE*
BROCHURE D'INFORMATION POUR LES
PARENTS



Version juillet 2023

Sommaire

Sommaire	2
1. Le mot de la responsable	3
2. Présentation de l'équipe	3
3. Horaires d'ouverture	3
4. Numéros de contact	3
5. Les transports	4
6. Absences.....	4
7. Médicaments, allergies et premiers soins.....	4
8. Matériel nécessaire à l'AES	4
8.1. Fourni par l'AES	4
8.2. A fournir par les parents, au plus tard le premier jour d'accueil	4

1. Le mot de la responsable

C'est dans un climat de bienveillance, d'écoute et de sécurité physique-morale-émotionnelle que l'enfant peut se sentir reconnu, qu'il peut s'épanouir et construire une bonne image de lui-même et des autres. Nous essayons de donner un cadre et des règles qui permettent de maintenir une bonne qualité d'accueil en permettant à l'enfant de devenir responsable, d'apprendre à respecter les valeurs sociales telles que le respect, la coopération, le partage et l'entraide. Pour cela, une collaboration entre les parents et l'Accueil est essentielle. L'équipe éducative reste à votre disposition si vous avez besoin de discuter ou si vous avez des questions concernant l'Accueil ou votre enfant. Vous pouvez nous contacter et/ou demander à tout moment un entretien pendant l'année scolaire.

Nous vous remercions pour votre confiance et nous vous souhaitons des bonnes vacances d'été.

2. Présentation de l'équipe

L'équipe éducative est composée de : Mme Noémie Pillonel (responsable), Mme Isabelle Wyssbrod (intervenante AES) et Mme Catherine Pillonel (auxiliaire).

3. Horaires d'ouverture

Pendant l'année scolaire 2023/2024, les horaires d'ouverture sont résumés ci-après.

Unités de prise en charge	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
M1 : 7h00 - 8h00			X		X
M2 : 08h00 - 11h30	X	X	X	X	X
M3 : 11h30 - 13h30					
M4 : 13h30 - 15h30		X			
M5 : 15h30 - 18h30					

4. Numéros de contact

La structure fermant à 18h30, nous vous invitons à venir au plus tard à 18h15 afin d'avoir un temps d'échange sur le déroulement de la journée de votre enfant.

Pour les questions administratives (modification de placement, remise du planning pour les enfants en horaire irrégulier, facturation...) vous devez joindre l'administration communale de Lully au 026.663.44.88.

Pour les questions pédagogiques, vous pouvez joindre l'équipe éducative pendant les heures d'ouverture uniquement, au numéro de téléphone 079.644.01.02.

5. Les transports

Le transport entre l'école et l'AES (et vice-versa) est organisé pour tous les enfants inscrits à l'AES sans aucune démarche supplémentaire de la part des parents. Le transport depuis/jusqu'au domicile de l'enfant est sous la responsabilité des parents.

6. Absences

Les parents sont responsables d'avertir l'accueil en temps utile en cas de retard, d'absence ou de maladie, ainsi que pour tout changement lié aux activités scolaires telles que les camps scolaires, la gym, la piscine, la patinoire, les sorties scolaires etc. En cas d'absence nous appliquerons les dispositions prévues par le Règlement d'application concernant l'accueil extrascolaire.

7. Médicaments, allergies et premiers soins

L'équipe éducative ne peut administrer aucun médicament, même homéopathique, sans votre consentement écrit.

Si votre enfant doit prendre des médicaments ou suivre un traitement médical, vous devez remplir et signer une décharge qui vous est transmise sur demande ; l'équipe veillera à administrer le médicament selon vos instructions.

Pour votre information, afin d'éviter des éventuelles allergies, nous avons pris la décision de ne pas fournir de crème solaire. Les enfants peuvent naturellement en amener et nous veillerons à ce qu'elle soit bien appliquée.

Les allergies et intolérances alimentaires seront prises en compte par le fournisseur des repas. N'oubliez pas de nous avvertir si votre enfant souffre d'une allergie afin que nous puissions faire les démarches nécessaires lors des repas du midi et aussi lors du goûter.

8. Matériel nécessaire à l'AES

8.1. Fourni par l'AES

- **Étiquettes pour les bus** – Les enfants jusqu'à la 4H et scolarisés dans les villages de Seiry et Châtillon prennent le bus pour venir à l'Accueil. Vous pouvez fixer la petite étiquette de « *La Fourmilière* » sur le sac à dos (selon document joint), cela permettra aux enseignants et aux conducteurs du bus de nous joindre, si nécessaire, les jours où votre enfant est inscrit à l'AES.
- **Les brosses à dents et le dentifrice** - sont fournis par l'Accueil et adaptés selon l'âge de l'enfant.

8.2. A fournir par les parents, au plus tard le premier jour d'accueil

- **Les jouets, les doudous ou autres objets personnels** sont admis. Cependant, nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou d'altération desdits objets.
- **Pantoufles** – Votre enfant doit apporter une paire de pantoufles ou des chaussettes antiglisse à la rentrée, celles-ci restent à l'Accueil.
- **Habits de rechange 1H et 2H** - Le début de l'année scolaire peut être une source de stress pour les jeunes enfants qui débutent leur placement à l'accueil, nous invitons dès lors les parents concernés à mettre dans leur sac des habits de rechange, en cas de besoin.

Nous profitons beaucoup de la place de jeux et du terrain de sport de l'école, nous vous prions d'habiller votre enfant selon les conditions météorologiques.